

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

## ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation de la **Licence Professionnelle** mention Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire : parcours Radioprotection, démantèlement et déchets nucléaires: chargé de projets

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury **Bloc Connaissances et compétences académiques** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
PINARD NATHALIE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
CAZES ANTOINE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
GASCON JULES	PU - Professeur des universités	UCBL

Jury de **DIPLÔME** :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
PINARD NATHALIE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
<b>Membres :</b>		
CAZES ANTOINE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
GASCON JULES	PU - Professeur des universités	UCBL

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 01/12/2023

Le Président de l'Université Lyon 1  
Frédéric FLEURY